Communiqué de presse

Jeudi 14 mars 2024

Le Grand Narbonne lance une concertation publique sur un projet d'aménagement de ZAC sur la commune de La Palme

Le Grand Narbonne affirme sa volonté de disposer d'une offre foncière quantitative et qualitative pour constituer un pôle d'attractivité en vue de l'implantation ou du développement d'entreprises créatrices d'emplois. Le projet d'aménagement de ZAC Les cabanes permettrait de jouer le rôle d'arrière-port de Port-La Nouvelle dans le droit fil des recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ainsi, pour mener à bien ce projet, le Grand Narbonne envisage la création d'une opération d'aménagement dans le cadre d'une procédure de ZAC. Cette procédure permet à la communauté d'agglomération de requalifier le secteur « Les cabanes » situé au carrefour de la RD 6009 ainsi que de concevoir et aménager une zone d'activité avec un aménagement urbain architectural et paysager de qualité.

Suite au conseil communautaire du 8 février 2024, la concertation publique préalable est lancée pendant toute la durée du projet, afin d'associer les habitants, associations locales et toutes personnes concernées.

Pour participer à cette concertation, le public peut consulter les éléments techniques et cartographiques en **mairie de La Palme**, 13 rue Joë Bousquet, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, à **l'hôtel d'agglomération,** 12, boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et sur le **site internet du Grand Narbonne** www.legrandnarbonne.com>Entreprendre>Zones d'activité>Concertation

Contact presse
Service communication du Grand Narbonne
presse@legrandnarbonne.com
04 68 65 40 76